

Synthèse programme CSSRP

Objectifs clés	CSRP I – Actions préalables en gras	CSRP II Actions préalables en gras	CSRP III Déclencheurs en gras	CSRP IV Déclencheurs en gras	CSRP-V	Résultats de moyen terme/Indicateurs
----------------	-------------------------------------	------------------------------------	-------------------------------	------------------------------	--------	--------------------------------------

I. REFORMES FINANCIERES, BUDGETAIRES ET ADMINISTRATIVES AU SEIN DE L'ETAT

Global I : Promouvoir la transparence dans la gestion des affaires publiques

A. Préparation du budget	Projet de Loi de Finances 2006 élaboré sur une base programmatique (CDMT 2006-08) au moins avec 4 ministères		Projet de Loi de Finances 2008 élaboré sur une base programmatique (CDMT 2008-10) au moins avec 8 ministères		Projet de Loi de Finances 2009 élaboré sur une base programmatique (CDMT 2009-11) dans les ministères définis dans le plan d'actions.		Allocation budgétaires des secteurs prioritaires en pourcentage des dépenses publiques totales :
Harmoniser les objectifs de moyen terme du PSRP avec les allocations budgétaires	<ul style="list-style-type: none"> Préparer un budget programme (CDSMT) dans au moins 4 ministères (Education, Santé, Justice, Environnement) 	<ul style="list-style-type: none"> Engager le processus d'un budget – programme (CDS-MT) dans 2 ministères supplémentaires « Equipement et agriculture » (Etudes Revenues des Dépenses Publiques et Formations CDMT) Adopter la LF 2005 élaborée sur la base d'une nomenclature budgétaire unifiée 	<ul style="list-style-type: none"> Préparer le CDMT II avec possibilité d'extension à d'autres ministères 	<ul style="list-style-type: none"> Préparer un Plan d'Action sur les recommandations issues de l'étude du PEFPA et d'étude de l'évaluation de la mise en œuvre des réformes budgétaires et financières (CFAA/CPAR) 	<ul style="list-style-type: none"> Suivre l'évolution des indicateurs du PEFPA 	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'exécution budgétaire pour les ministères concernés (l'objectif >90% en moyenne en 2008) 	<ul style="list-style-type: none"> Les ministères concernés exercent les fonctions d'ordonnateurs délégués
B. Exécution du budget et Trésor	<ul style="list-style-type: none"> Déconcentrer l'ordonnancement dans 4 ministères (Education, Santé, Justice, Environnement) Procéder au test en 2004 Mettre en œuvre un logiciel intégré des dépenses publiques connectant les 4 Ministères 	<ul style="list-style-type: none"> Responsabiliser les ministères cibles en matière d'ordonnancement sous réserve d'une modification de la réglementation de l'UEMOA Préparer les ministères de l'Equipement et de l'Agriculture à la connexion au logiciel SIGFIP 	<ul style="list-style-type: none"> Evaluer l'expérience de la déconcentration de l'ordonnancement année 2005 Etendre la déconcentration aux deux ministères cibles (Equipement et Agriculture) 	<ul style="list-style-type: none"> Etendre la déconcentration de l'ordonnancement à d'autres ministères conformément au plan d'actions sur les CDSMT 	<ul style="list-style-type: none"> Etendre la déconcentration de l'ordonnancement à d'autres ministères conformément au plan d'actions sur les CDSMT 	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'exécution budgétaire pour les ministères concernés (l'objectif >90% en moyenne en 2008) 	<ul style="list-style-type: none"> Les ministères concernés exercent les fonctions d'ordonnateurs délégués
Améliorer les	<ul style="list-style-type: none"> Produire, sur une 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser le paramétrage 	<ul style="list-style-type: none"> Installer le progiciel 	<ul style="list-style-type: none"> Déployer le progiciel 	<ul style="list-style-type: none"> Actions continues 	<ul style="list-style-type: none"> Système opérationnel de SIGPIP dans les ministères concernés - Disponibilité des 	

Synthèse programme CSSRP

Objectifs clés	CSSRP I - Actions préalables en gras	CSSRP II Actions préalables en gras	CSSRP III Déclencheurs en gras	CSSRP IV Déclencheurs en gras	CSSRP-V	Résultats de moyen terme/Indicateurs
Instruments de gestion	base trimestrielle, des Situations Prévisionnelles de Trésorerie (SPT)	comptable et technique du progiciel ASTER <ul style="list-style-type: none"> ° Développer les applications périphériques 	ASTER sur 3 postes comptables et le tester sur au moins un des 3 postes	ASTER dans le réseau des postes comptables publics <ul style="list-style-type: none"> ° Elaborer le guide de l'utilisateur des fonctionnalités du progiciel ASTER et former les utilisateurs du progiciel ASTER 	Actions continues	Situations Prévisionnelles de Trésorerie (SPT) réalistes et réédition des comptes de gestion dans les délais requis
C. Gestion des Ressources Humaines	° Signer le contrat avec le consultant chargé de réaliser l'audit technique et financier du système de gestion de la Solde	° Mettre en œuvre le plan d'actions issu de l'audit technique et financier de la Solde.	° Mise en place de la nouvelle organisation administrative de gestion des Ressources Humaines et de la Solde	° Acquisition ou développement d'un progiciel ou logiciel de gestion des ressources humaines et de la paie	° Poursuivre la mise en œuvre du plan d'actions du schéma directeur informatique du MEF	<ul style="list-style-type: none"> ° La gestion de la solde est rendue plus performante et est sécurisée

Synthèse programme CSRP

Objectifs clés	CSRP I – Actions préalables en gras	CSRP II Actions préalables en gras	CSRP III Déclencheurs en gras	CSRP IV Déclencheurs en gras	CSRP-V	Résultats de moyen terme/Indicateurs
Améliorer la gestion des ressources humaines par une réforme des politiques de recrutement et de rémunération au sein du secteur public	- Mettre en œuvre la stratégie de recrutement accordée avec le FMI et la Banque mondiale en 2004	- Mettre en œuvre la stratégie de recrutement accordée avec le FMI et la Banque mondiale en 2005	- Finaliser la mise en œuvre de la stratégie de recrutement, en priorité dans les secteurs prioritaires du DSRP Poursuivre mise en œuvre de la politique de rémunération avec : (i) revalorisation salariale de poste clés (informaticiens, médecins, enseignants ; (ii) augmentations des primes de fonctions ; et (iii) adoption de projets pilotes visant à introduire des primes de performances (santé, MEF, éducation)	et financier du système de gestion des pensions Evaluer le programme spécial de recrutement 2003 – 2005 Poursuivre mise en œuvre	Actions continues Actions continues	Techniques ° Recrutement suivant les objectifs
				Harmoniser les programmes de formation dans Ministères clés	Actions continues	

Synthese programme CSRP

Objectifs clés	CSRP I - Actions réalisables en gras	CSRP II Actions réalisables en gras	CSRP III Déclencheurs en gras	CSRP IV Déclencheurs en gras	CSRP-V	Résultats de moyen terme/Indicateurs
D. Passation de marché Réviser le cadre législatif et réglementaire	<ul style="list-style-type: none"> Signer les contrats et commencer le travail sur les études consacrées aux réformes légales et institutionnelles [mécanisme de recours, corps de contrôle/régulation, révision du CMP et du COAJ] 	<ul style="list-style-type: none"> Finaliser le projet de Code des Marchés Publics (CMP) révisé et l'introduire dans le circuit d'approbation 	<ul style="list-style-type: none"> Adopter les textes nécessaires pour mettre en œuvre le nouveau Code des Marchés Publics (le Code des Obligations de l'Administration, le Code des marchés publics, Le décret sur l'organisation et le fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics) 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en vigueur le nouveau Code des Marchés 		
			Publication des arrêtés d'application du CMP.			

Synthèse programme CSRP

Objectifs clés	CSRP I - Actions préalables en gras	CSRP II Actions préalables en gras	CSRP III Déclencheurs en gras	CSRP IV Déclencheurs en gras	CSRP-V	Résultats de moyen terme/Indicateurs
<p>Améliorer le cadre institutionnel et les capacités de gestion</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place le cadre institutionnel de pilotage des réformes sur les marchés publics Commencer l'étude sur l'organe de coordination et de conseil aux acheteurs 	<ul style="list-style-type: none"> Elargir la composition du Comité National de Pilotage (CNP) à la Primature, aux ministères chargés des secteurs de l'Education, la Construction et de la Décentralisation Réaliser l'étude sur l'organe de coordination et de conseil aux acheteurs Signer une lettre circulaire primatorale demandant aux 6 ministères dépositaires de leur Plan de Passation des Marchés (PPM) et assujettissant le contrôle préalable de leurs marchés publics à la présentation des PPM à la CNCA Signer et mettre en application la circulaire interprétative du CMP de 2002 précisant les conditions 	<ul style="list-style-type: none"> Créer l'Autorité de Régulation des marchés publics (ARMMP) Créer la Direction Centrale des Marchés Publics (DCMP) au sein du MEF Redéfinir l'organisation et les missions des Commissions des Marchés (CM) des autorités contractantes en les dotant de structures spécialisées comme un secrétariat permanent et Renforcer le fonctionnement des CM Généraliser les plans de passation de marché à plusieurs Ministères Sélectionner le consultant pour l'élaboration des dossiers standards en cohérence avec les directives 	<ul style="list-style-type: none"> Rendre fonctionnelle ARMMP, DCMP et CM, 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer le fonctionnement de l'ARMMP, DCMP and CM 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de contrats passés conformément aux règles du Code des Marchés - traitements des contentieux dans la passation et l'exécution des marchés Nombre des ministères et des organes d'exécutions qui soumettent leur plans à la CNCA/DCMP

Synthèse programme CSRP

Objectifs clés	CSRP I – Actions préalables en gras	CSRP II Actions préalables en gras	CSRP III Déclencheurs en gras	CSRP IV Déclencheurs en gras	CSRP-V	Résultats de moyen terme/Indicateurs
Intégrité du système de passation des marchés publics	<ul style="list-style-type: none"> Recruter l'auditeur de la passation des marchés et initier le travail pour les marchés de l'année 2003 	<p>d'application du gré à gré pour des cas d'urgence impérieuse motivée par des circonstances imprévisibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> Publier le premier rapport d'audit de la passation des marchés de la gestion de 2003 	<p>UEMOA</p> <ul style="list-style-type: none"> Signer le contrat et démarrer les études relatives à la mise en place du système électronique de la passation et de l'exécution des marchés publics (SIGMP) Déposer le rapport provisoire d'audit de la passation des marchés de la gestion de 2004 et engagement pour sa publication à fin décembre 2006 	<p>Elaborer les dossiers types et mettre en place le système d'archivage.</p> <ul style="list-style-type: none"> Finaliser l'installation du système électronique de la passation et de l'exécution des marchés publics (SIGMP) et le tester sur les services Publier le rapport final d'audit de la passation des marchés de la gestion de 2005 	<p>Vulgarisation et mise en application des dossier types et systèmes d'archivage.</p> <ul style="list-style-type: none"> Déployer le système électronique de la passation et de l'exécution des marchés publics (SIGMP) à toutes les administrations contractantes Publier le rapport d'audit pour 2006 et 2007 	<ul style="list-style-type: none"> Documents et règles standard ainsi que manuel sont utilisés par les acheteurs y compris les agences contractuelles Les informations sur les marchés publique inclut les opportunités de marchés sont publiée sur une site web. - audits de la passation des marchés publics effectués

Synthèse Programme CSRP

Objectifs clés	CSRP I - Actions préalables en gras	CSRP II Actions préalables en gras	CSRP III Déclencheurs en gras	CSRP IV Déclencheurs en gras	CSRP-V	Résultats de moyen terme/Indicateurs
----------------	-------------------------------------	------------------------------------	-------------------------------	------------------------------	--------	--------------------------------------

<p>E. Contrôles externes et audits du secteur public</p> <p>Rationaliser les contrôles administratifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> Achever la transmission des comptes de gestion jusqu'à l'année 1998a 2001 à la Cour des Comptes 	<ul style="list-style-type: none"> Transmettre les comptes de gestion de l'année 2002 et 2003 à la Cour des Comptes 	<ul style="list-style-type: none"> Transmettre les comptes de gestion de l'année 2004 à la Cour des Comptes 	<ul style="list-style-type: none"> Transmettre les comptes de gestion de l'année 2005 à la Cour des Comptes 	<ul style="list-style-type: none"> Transmettre les comptes de gestion de l'année 2006 à la Cour des Comptes 	<ul style="list-style-type: none"> Jugement des comptes de gestion par la Cour des Comptes Projets de lois de règlement déposés au parlement dans les délais réglementaires 	
	<ul style="list-style-type: none"> Transmettre à la Cour des Comptes les projets de Lois de règlement jusqu'en 2001 	<ul style="list-style-type: none"> Transmettre à la Cour des Comptes les projets de lois de Règlement pour 2002 	<ul style="list-style-type: none"> Transmettre à la Cour des Comptes les projets de lois de Règlement pour 2002 	<ul style="list-style-type: none"> La cour des comptes émet un avis de conformité sur les comptes de 1997, 1998 et 1999. 	<ul style="list-style-type: none"> La cour des comptes émet un avis de conformité sur les comptes 2000, 2001 et 2002. 	<ul style="list-style-type: none"> La cour des comptes émet un avis général de conformité sur les gestions 2004 et 2005 	<ul style="list-style-type: none"> Satisfaction de la Cour des Comptes aux réponses du Gouvernement sur leurs observations
	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser l'étude sur la rationalisation des structures de contrôle administratif et juridique 	<ul style="list-style-type: none"> Valider le rapport d'étude et mettre en œuvre le plan d'actions recommandations approuvées de l'étude 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la mise en œuvre des recommandations approuvées 	<ul style="list-style-type: none"> La cour des comptes émet un avis de conformité sur les comptes 2000, 2001 et 2002. 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la mise en œuvre des recommandations approuvées 	<ul style="list-style-type: none"> La cour des comptes émet un avis général de conformité sur les gestions 2004 et 2005 	<ul style="list-style-type: none"> Avis de conformité de la Cour sur au moins X des XX gestions
	II. RENFORCER LE PROCESSUS DE DECENTRALISATION						
	<p>Global : Clarifier les responsabilités entre l'administration centrale et les collectivités locales, notamment en termes de revenue et de dépenses et leur alignement sur les objectifs du DSRP.</p>						

<p>A. Renforcer la structure institutionnelle du DSRP dans les régions</p>	<ul style="list-style-type: none"> Finaliser les Plans d'Opérations Régionaux (POR) et assurer leur harmonisation avec les stratégies sectorielles (POS) 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre POR en incorporant leurs actions prioritaires dans la révision du DSRP Finaliser l'étude sur les modalités de financement des POR dans le Budget de l'Etat 	<ul style="list-style-type: none"> Etendre l'application des modalités de financement des POR et les incorporer dans la préparation du budget 2007 	<p>Actions continues</p> <p>Renforcer le fonctionnement des comités régionaux</p>	<p>Actions continues</p> <p>Action continue</p>	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la part du budget en faveur des priorités définies dans les POR Nombre de régions avec campagne de sensibilisation
	<ul style="list-style-type: none"> Création des comités du DSRP dans toutes les régions et début de 	<ul style="list-style-type: none"> Opérationnaliser les Comités régionaux à travers : (i) leur contribution au rapport 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre le développement des comités régionaux en coordonnant la diffusion du nouveau DSRP dans les 11 régions 	<p>Actions continues</p>	<p>Actions continues</p>	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de régions avec campagne de sensibilisation

Synthèse programme CSRP

Objectifs clés	CSRP I – Actions préalables en gras	CSRP II Actions préalables en gras	CSRP III Déclencheurs en gras	CSRP IV Déclencheurs en gras	CSRP-V	Résultats de moyen terme/Indicateurs
<p>B Garantir les revenus des collectivités locales</p> <p>Rationaliser les transferts financiers de l'administration centrale vers les Collectivités Locales</p>	<p>leurs activités</p> <ul style="list-style-type: none"> Commencer la préparation d'un répertoire des partenaires du DSRP opérant dans chaque région ainsi que leurs activités respectives. 	<ul style="list-style-type: none"> d'état d'avancement du DSRP et à la révision du DSRP ; (ii) le lancement d'une campagne de sensibilisations autour du DSRP dans les régions test de Kaolack et Fatik Finaliser le répertoire des acteurs de la société civile et partenaires du DSRP dans au moins 6 régions Commencer la mise à jour de la base de données villages sur les infrastructures de base 	<ul style="list-style-type: none"> Finaliser le répertoire des acteurs de la société civile et des partenaires du DSRP à l'ensemble des 11 régions Finaliser la mise à jour de la base de données villages sur les infrastructures de base 	<p>Actualiser le répertoire</p> <ul style="list-style-type: none"> Accélérer les transferts FDD et FECL aux Collectivités Locales avant fin mars 2007 	<ul style="list-style-type: none"> Accélérer les transferts FDD et FECL aux Collectivités Locales avant fin février 2008 Actions continues 	<p>Nombre de répertoires disponibles</p> <p>Date effective de la mise à disposition des transferts FDD et FECL (arrêtés signés).</p> <p>Augmentation des transferts FDD et FECL aux Collectivités Locales ainsi que leur prédictibilité</p>
<p>Améliorer la mobilisation des ressources en provenance de la fiscalité locale</p>	<ul style="list-style-type: none"> S'accorder sur un nombre d'actions visant à poursuivre l'amélioration de la mobilisation des ressources de la 	<ul style="list-style-type: none"> Finaliser l'étude sur la fiscalité locale Valider l'étude sur le FDD et préparer les projets de textes. Finaliser l'étude sur FECL 	<ul style="list-style-type: none"> Faire adopter par l'Assemblée nationale les textes visant la rationalisation des transferts FDD et FECL 	<p>Mettre en œuvre du plan d'action dans la loi de finance 2007</p>	<p>Action continue</p>	<p>Augmentation des recettes en provenance des impôts locaux</p>

Synthèse programme CSRP

Objectifs clés	CSRP I – Actions préalables en gras	CSRP II Actions préalables en gras	CSRP III Déclencheurs en gras	CSRP IV Déclencheurs en gras	CSRP-V	Résultats de moyen terme/Indicateurs
<p>C. Améliorer la qualité et la diffusion de l'information sur les budgets et les responsabilités des Collectivités Locales</p>	<p>fiscalité locale (patente, taxe immobilière).</p>	<p>° Préparer et s'accorder sur les mesures visant à renforcer la gestion financière et les contrôles internes et externes dans les régions</p>	<p>° Exécuter des programmes de formation en matière de gestion financière et contrôle internes pour les collectivités locales</p>	<p>° Numérisation du cadastre urbain dans 40 villes au moins Adopter un plan d'action et initier sa mise en œuvre</p>	<p>Actions continues en milieu rural</p>	<p>Nombre de personnes formées</p>
<p>Améliorer la capacité locale au niveau de la gestion financière et des contrôles</p>	<p>° Finaliser la stratégie de décentralisation du budget consolidé d'investissement (BCI) vers les régions.</p>	<p>° Inclure dans la Loi de Finance de 2006 la décentralisation du BCI dans les secteurs de la santé et de l'éducation</p>	<p>° Faire valider par l'ensemble des acteurs et mettre en œuvre un plan national de formation. Renforcer les organes de contrôles IATL et IAL.</p>	<p>° Evaluer la première phase de la stratégie et extension/revision de sa mise en œuvre</p>	<p>Actions continues</p>	<p>Rapports d'inspection sur l'utilisation des ressources transférées dans les régions s</p>
<p>Décentraliser l'exécution du Budget consolidé d'investissement aux collectivités locales</p>		<p>° Préparer une série de mesures standard pour les procédures de passation de marchés au niveau des collectivités locales et l'inclure dans le nouveau Code des marchés</p>	<p>° Adopter une nouvelle nomenclature budgétaire pour les Collectivités Locales permettant la décentralisation du BCI</p>	<p>Actions continues</p>	<p>Actions continues</p>	<p>Nombre de projets et collectivités locales concernées par la décentralisation de la gestion du BCI</p>
<p>Améliorer la capacité locale en planification</p>			<p>° Renforcer les capacités des acteurs locaux à travers l'élaboration et/ou l'actualisation des documents locaux de planification dans au moins deux régions</p>	<p>Actions continues</p>	<p>Actions continues</p>	<p>Améliorer la coordination et l'harmonisation de la planification</p>
						<p>Nombre de personnes formées.</p>

Synthèse programme CSR

Objectifs clés	CSR I – Actions préalables en gras	CSR II Actions préalables en gras	CSR III Déclencheurs en gras	CSR IV Déclencheurs en gras	CSR-P-V	Résultats de moyen terme/Indicateurs
----------------	------------------------------------	-----------------------------------	------------------------------	-----------------------------	---------	--------------------------------------

III. AMELIORER LA PERFORMANCE DU SECTEUR DE LA SANTE (Kolda et Tambacounda)						
<p>Accroître la contribution du secteur de la santé à la lutte contre la pauvreté</p>	<ul style="list-style-type: none"> Finaliser le document de la 2^{ème} phase du PNDS visant l'atteinte des OMDs et des objectifs du DSRP 	<ul style="list-style-type: none"> Faire adopter par le Conseil des Ministres le PNDS2 visant l'atteinte des OMDs et des objectifs du DSRP 	<p>Organiser régulièrement les réunions du CIS, les missions conjointes de supervision et la RAC</p>	<p>Organiser régulièrement les réunions du CIS, les missions conjointes de supervision et la RAC</p>	<p>Organiser régulièrement les réunions du CIS, les missions conjointes de supervision et la RAC</p>	<p>Au cours de l'année au moins : - une RAC tenue, - deux CIS - une mission conjointe de supervision</p>
<p>A : Objectif: Accroître l'accès et l'utilisation par les pauvres et les groupes vulnérables des services de santé essentiels de qualité</p> <p>A1 : Améliorer la couverture en infrastructures sanitaires de base en ciblant les zones rurales et sous desservies.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mener l'étude sur la carte sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> Adopter de manière consensuelle la nouvelle carte sanitaire et le plan pluriannuel de développement des infrastructures et équipements sanitaires ciblant les zones pauvres et sous desservies 	<p>Finaliser le plan pluri-annuel de développement des infrastructures et équipement en favorisant les zones les plus pauvres et le prendre en compte dans le BCI à partir de 2007.</p>	<p>Rendre opérationnel le comité de gestion de la carte sanitaire.</p> <p>Prendre le décret instituant la carte sanitaire.</p>	<p>Révision du plan pluri-annuel</p>	<p>Plan pluri-annuel disponible et révisé annuellement avant l'élaboration du budget.</p> <p>Inscription dans le BCI des investissements prévus dans le plan pluri-annuel.</p> <p>La part des investissements pour les infrastructures est d'au moins 50 % pour les régions pauvres.</p> <p>Au 30/6/07, au moins 20 centres de santé, et dans les régions de Tambacounda, Kolda, Matam, Ziguinchor, au moins 50 % des districts pratiquent la césarienne et ont un dépôt de sang.</p>

Synthèse programme CSRP

Objectifs clés	CSRP I – Actions préalables en gras	CSRP II Actions préalables en gras	CSRP III Déclencheurs en gras	CSRP IV Déclencheurs en gras	CSRP-V	Résultats de moyen terme/Indicateurs
A2 : Renforcer le système de référence entre les hôpitaux et les formations sanitaires de base		Mettre en place un système de référence recours opérationnel dans 3 régions au moins	Mettre en place et évaluer le système de « référence contre référence opérationnelle »	Évaluer le système de « référence contre référence opérationnelle »	Étendre le système de « référence contre référence opérationnelle »	Guide national de référence disponible dans toutes les régions médicales en 2006
A3 : Augmenter la disponibilité des personnels de santé compétents et motivés au niveau de formations sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> Initier la préparation d'une politique des ressources humaines en santé visant à accroître leur disponibilité, leurs compétences et leur productivité 	<ul style="list-style-type: none"> Adopter et publier le plan de développement des ressources humaines en santé et le plan de recrutement pluri-annuel Initier l'allocation des primes d'incitation pour fixer les agents de santé dans les zones défavorisées. 	Adopter et publier le plan de développement des ressources humaines en santé. Consolider le système d'incitation, notamment des primes, pour les zones défavorisées	Poursuivre la politique pour favoriser l'affectation en zone sous desservie et dans des formations sanitaires non opérationnelles Prévoir et doter en personnel adéquat les nouvelles réalisations en infrastructures en zone rurale, notamment les SONU	Poursuivre la politique pour favoriser l'affectation en zone sous desservie et dans des formations sanitaires non opérationnelles Poursuivre et étendre le système d'incitation lié à la performance, pour les zones défavorisées et pour les interventions prioritaires de santé.	Publication du plan de développement des RH au 30/06/06. Au moins 80 % de personnes recrutées sont affectées en zone rurale ou sur des interventions prioritaires de santé. Le nombre de poste de santé non fonctionnel par manque de personnel ne dépasse pas 5 %.
A4 : Accroître l'offre de services de la santé par le partenariat entre le secteur public et privé	Mener une étude sur l'offre de services de santé par le secteur privé	Réviser (par Décret) la réglementation régissant l'offre de services de la santé par le secteur privé	Réviser (par Décret) la réglementation régissant l'offre de services de la santé par le secteur privé	Réviser (par Décret) la réglementation régissant l'offre de services de la santé par le secteur privé	Développer la contractualisation avec le secteur privé en ciblant des services prioritaires	Projet de décret accepté par les acteurs concernés dans le circuit des visas. Au moins 15 conventions

Synthèse programme CSRP

Objectifs clés	CSRP I – Actions préalables en gras	CSRP II Actions préalables en gras	CSRP III Déclencheurs en gras	CSRP IV Déclencheurs en gras	CSRP-V	Résultats de moyen terme/Indicateurs
A5 : Améliorer l'offre de service de qualité	<ul style="list-style-type: none"> Documenter les stratégies à base communautaire actuellement mises en œuvre et faire des recommandations pour leur rationalisation et leur renforcement (liste des services essentiels à fournir, ressources nécessaires, plan d'action) 	Promouvoir le développement des services à base communautaire [dans les domaines de l'JTEC, de la PCIME, de la santé de la reproduction, de l'immunisation et de l'hygiène et assainissement] dans 20% des districts de santé en donnant la priorité aux régions les plus pauvres (à supprimer)	Adopter un programme national pour le développement de la qualité des soins faisant une large place à la santé maternelle et infantile. Finaliser un dispositif de supervision et de suivi de la mise en œuvre du programme national de qualité	Adopter un programme national de qualité des soins et assurer le suivi des résultats obtenus	Mettre en œuvre le programme national de qualité des soins et assurer le suivi des résultats obtenus	Le programme national de développement de la qualité est diffusé dans l'ensemble des formations sanitaires au 30/06/06. Le dispositif de supervision et suivi est finalisé au 30/06/06. A partir de fin 2007 un rapport annuel d'évaluation du programme national de qualité des soins est disponible. La synthèse nationale sur les expériences de santé communautaire est diffusée auprès des acteurs concernés.
A6 : Réduire le poids des dépenses de santé sur le budget des ménages pauvres et des groupes vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> Publier et appliquer l'arrêté interministériel harmonisant la tarification des prestations de santé 	Adopter par Arrêté des mesures de subvention de l'utilisation de certains services et produits essentiels de santé au profit des femmes	Consolider les mesures de subvention au bénéfice des groupes vulnérables. Adopter des critères de choix et des modalités	Poursuivre la politique de subvention pour les groupes vulnérables. Adopter des critères de choix et des modalités	Poursuivre la politique de subvention pour les groupes vulnérables. Evaluer les systèmes de financement de	Le montant de la subvention annuelle augmente de 10%. Un acte fixant les critères de choix et les modalités

¹ Médicaments Essentiels Génériques.

² Médicaments Essentiels Génériques.

Synthèse programme CSRP

Objectifs clés	CSRP I – Actions préalables en gras	CSRP II Actions préalables en gras	CSRP III Déclencheurs en gras	CSRP IV Déclencheurs en gras	CSRP-V	Résultats de moyen terme/Indicateurs
A7 : Promouvoir chez les populations des comportements favorables à la santé	Elaborer le plan de communication pour des changements de comportements	Mettre en œuvre le plan de communication visant les changements de comportements				Les populations adoptent des comportements favorables à la santé Accroissement de la demande de services de santé
A.8 : Pérenniser l'augmentation de la couverture vaccinale	Valider par le Comité de Coordination Interagences ³ le plan d'action triennal d'augmentation de la couverture vaccinale et recevoir l'avis technique sur l'étude sur le coût, le coût efficacité et la viabilité financière du PEV.	Mettre en œuvre de manière satisfaisante le plan d'action triennal d'augmentation de la couverture et le plan de pérennité financière du PEV Augmenter les taux de couverture vaccinale (DTC 3 > 80%)	Augmenter les performances du PEV	Augmenter la performance du PEV. Réalisation d'une enquête de couverture vaccinale	Augmenter la performance du PEV.	Progression de la couverture sur les différents antéignes.
A9 : Renforcer les soins aux enfants de	Augmenter à au moins 50% la	Augmenter à au moins 60% la proportion des	Poursuivre l'extension de la PCIME clinique	Poursuivre l'extension de la PCIME clinique	Poursuivre l'extension de la PCIME clinique	Au moins 75 % des PS pratiquent la PCIME

³ Comité présidé par le Secrétaire Général du Ministère de la Santé et comprenant tous les bailleurs impliqués dans la vaccination

Synthèse programme CSRP

Objectifs clés	CSRP I – Actions préalables en gras	CSRP II Actions préalables en gras	CSRP III Déclencheurs en gras	CSRP IV Déclencheurs en gras	CSRP-V	Résultats de moyen terme/Indicateurs
moins de cinq ans.	proportion des postes de santé pratiquant la PCIME	postes de santé pratiquant la PCIME				(avec le % district par district)
A10 : Améliorer la qualité et l'efficacité des soins prénatals et des accouchements	Adopter la nouvelle stratégie de santé de la reproduction et publier et appliquer les guides sur les normes et protocoles de qualité des services de santé de la reproduction.	<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le nombre de centres de soins obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU) complets fonctionnels à 15. 				Mesure incluse à partir du CSRP/III dans l'action A 1
A11 : Renforcer la lutte, le contrôle et la surveillance épidémiologique des principales maladies endémiques ou à fort risque épidémique.	Adopter de manière consensuelle et mettre en oeuvre la stratégie de ciblage et de prix des moustiquaires imprégnées d'insecticides	<p>Mettre en oeuvre de manière satisfaisante les directives de traitement présomptif intermittent du paludisme chez la femme enceinte et de prise en charge communautaire du paludisme</p> <p>Augmenter le nombre de sites CDVA* de 10 en 2004 à 20 en 2005</p> <p>Adopter et mettre en oeuvre le plan de surveillance épidémiologique et de contrôle des maladies à potentiel épidémique.</p>				Réduction de la mortalité liée aux maladies endémiques.
B. Renforcer les capacités institutionnelles de la santé B1 : Améliorer / rationaliser l'organisation interne et le fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> Signer le décret portant organisation du Ministère de la Santé et nommer les principaux responsables 	<ul style="list-style-type: none"> Adopter les Décrets d'application Définir les mandats et les limites géographiques des districts sanitaires et renforcer leurs capacités d'exécution. 	<ul style="list-style-type: none"> Faire un audit externe des capacités institutionnelles du secteur la santé et en appliquer les recommandations 	Adopter un plan d'action pour mettre en oeuvre les actions prioritaires pour améliorer la performance du Ministère santé et des services déconcentrés		Publication rapport audit avant le 30/09/06. Le nombre de districts opérationnels augmente au cours de 2006.

⁴ Conseils et Dépistage Volontaire et Anonyme

Synthèse programme CSRP

Objectifs clés	CSRP I – Actions préalables en gras	CSRP II Actions préalables en gras	CSRP III Déclencheurs en gras	CSRP IV Déclencheurs en gras	CSRP-V	Résultats de moyen terme/Indicateurs
----------------	-------------------------------------	------------------------------------	-------------------------------	------------------------------	--------	--------------------------------------

		publiques du secteur de la santé à destination ° Publier les résultats de l'EDS IV.				
--	--	--	--	--	--	--

IV. ENCOURAGER LA CREATION DE RICHESSE

Globel : Améliorer le cadre législatif et réglementaire du marché travail et la productivité du facteur travail et rendre plus efficient le fonctionnement de la justice

Taux de chômage (%)
Taux de sous-emploi (%)
% de ressources publiques allouées au Ministère de la Justice

A. Politique de l'emploi			Adoption par le Comité interministériel de la Nouvelle Politique de l'Emploi	Elaborer et mettre en œuvre le plan d'action de la Nouvelle Politique de l'Emploi	Actions continues	Actions continues	Augmentation des fonds publics pour le financement des programmes de formation
B. Marché du travail B.1 Améliorer la productivité du facteur travail	Valider la stratégie nationale de formation professionnelle (LPDFP)	Initier la mise en œuvre du plan d'action dérivé de la stratégie LPDFP	Actions continues	Actions continues	Actions continues	Actions continues	Augmentation du nombre d'entreprises et d'employés ayant suivi un programme de formation professionnelle continue, y compris ceux en partenariat avec le secteur privé.
B.1.1 Formation professionnelle		Rendre le FONDEF opérationnel en instruisant des plans de entreprises pour 55 formations et financer 32 parmi ces 55 plans	Développer des stages de 200 jeunes diplômés dans des entreprises (Convention Etat-Employeurs)	Former des enseignants pour les écoles privées professionnelles (CEE)	Formier des enseignants pour les écoles privées professionnelles (CEE)	Actions continues	
Promouvoir la formation professionnelle, notamment à travers les mécanismes de collaboration entre le secteur privé et public.	Finalise et valider le document stratégique visant à mettre œuvre le Fonds de Développement de Formation Professionnelle (FONDEF), basé sur un principe de co-gestion et co-financement entre les secteurs privé et public		Instruire des plans de formation pour 30 entreprises et financer 23 parmi ces 30 plans	Renforcer les stages de jeunes diplômés dans les entreprises (CEE)	Actions continues	Actions continues	
	Organiser des rencontres de	Lancer l'étude sur les besoins de formation des	Définir et exécuter plan de formation en partenariat	Exécuter plan de formation			Nombre de programmes de formation

Synthèse programme CSRP

Objectifs clés	CSRP I – Actions préalables en gras	CSRP II Actions préalables en gras	CSRP III Déclencheurs en gras	CSRP IV Déclencheurs en gras	CSRP-V	Résultats de moyen terme/Indicateurs
----------------	-------------------------------------	------------------------------------	-------------------------------	------------------------------	--------	--------------------------------------

des organes du Ministère de la Santé	B2. Renforcer les liens entre les ressources utilisées et les résultats obtenus	Diffuser la circulaire ministérielle fixant les mécanismes de budgétisation incluant les recettes du système de recouvrement des coûts (SRC)	<ul style="list-style-type: none"> Adopter et exécuter de manière satisfaisante le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDSMT) en ayant en vue d'améliorer la couverture des services de santé essentiels dans les zones sous desservies 	Ajuster le CDSMT et suivre son exécution annuelle.	Ajuster le CDSMT et suivre son exécution annuelle.	Rapport annuel d'exécution du CDSMT afin de suivre la cohérence entre allocation budgétaire et CDSMT.
			<p>Elaborer le document de politique de contractualisation par une task force</p> <p>Adopter le cadre législatif et réglementaire régissant la contractualisation</p> <p>Etablir des contrats de performance entre le Ministère de la Santé et les directions centrales, les Régions médicales, les districts sanitaires et les établissements publics de santé incluant une liste d'indicateurs pour le suivi de ces contrats</p> <p>Mettre en place un organisme chargé d'assister le Ministère de la Santé dans l'élaboration et le suivi des contrats</p>			
B3. Renforcer et décentraliser la gestion des ressources humaines et financières	Elaborer des critères d'allocation des budgets applicables aux régions médicales, aux districts sanitaires et des subventions aux établissements publics de santé tenant compte de l'indice de pauvreté	Créer / rendre opérationnelles au niveau central, dans les 11 régions et dans tous les établissements publics de santé des unités de passation des marchés, de gestion financière et de gestion des ressources	Action continue	Augmentation de la capacité d'absorption du budget de la santé.		

Synthèse programme CSRP

Objectifs clés	CSRP I - Actions préalables en gras	CSRP II Actions préalables en gras	CSRP III Déclencheurs en gras	CSRP IV Déclencheurs en gras	CSRP-V	Résultats de moyen terme/Indicateurs
Améliorer le cadre législatif et réglementaire du marché du travail	concentration avec le secteur privé pour encourager le partenariat en matière de FP.	employés en fonction de leur demande et de celles des entreprises.	avec le secteur privé sur base des recommandations de l'étude			<p>Cadre légal du travail harmonisé</p> <p>Nombre de textes d'application adoptés sur l'ensemble prévu par le code du travail</p>
B.1.2. Renforcer le cadre institutionnel et la coordination et le flux d'information entre partenaires sur le marché du travail	Préparer les textes pour la création de l'Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications Professionnelles « ONEQP »	Transmission des textes pour la création de l'Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications Professionnelles « ONEQP » à la Primature	Adopter décret portant création observatoire en conseil des ministres	Mise en œuvre du plan stratégique et publier le rapport d'activités de l'Observatoire	Poursuivre la mise en œuvre et publier le rapport d'activité	Observatoire opérationnel
	Préparer le répertoire « des métiers et	Elaborer les fiches emplois-métiers des	Elaborer les fiches emplois-métiers sur 5 secteurs	Finaliser le répertoire	Publier le répertoire	Nombre de fiches Emploi/métiers pour les

Synthèse programme CSRP

Objectifs clés	CSRP I - Actions préalables en gras	CSRP II Actions préalables en gras	CSRP III Déclencheurs en gras	CSRP IV Déclencheurs en gras	CSRP-V	Résultats de moyen terme/Indicateurs
	emplois » (x branches)	secteurs hôtels-bars-restaurants et btp	(hôtels-bars-restaurants, btp, agriculture, pêche, textiles)			branches valides dans le répertoire
B.1.3 Prévention des risques professionnels. Promouvoir la santé et sécurité au travail		Démarrer formation des agents de l'administration du travail, des travailleurs et des employeurs en matière de santé et de sécurité au travail dans le secteur des BTP	Poursuivre la formation des agents de l'administration du Travail, les travailleurs et les employeurs en matière de santé et sécurité dans les secteurs à risque chimique et agro – alimentaire	Vulgariser le guide de formation Initier mise en œuvre du programme de formation des agents de l'administration du travail, des travailleurs et des employeurs en matière de santé et de sécurité au travail	Poursuivre la mise en œuvre	Réduction du nombre d'accidents de travail
B. Améliorer l'accès à la justice et à l'information légale et le fonctionnement du système /secteur	Mettre en place la Cellule de coordination du PSJ	Adopter le décret portant création d'un comité de coordination et d'évaluation et d'une cellule d'exécution administrative et financière du PSJ et nommer les principaux responsables	Mettre à la disposition de la Cellule d'Exécution D'Administrative et Financière (CEDAF) des locaux fonctionnels et nommer les principaux responsables.	Renforcer le fonctionnement de la cellule et publier son rapport d'activités	Renforcer le fonctionnement de la cellule et publier son rapport d'activités	Rapport d'activités publié
B.1. Définir la stratégie nationale sectorielle pour la justice	Valider la stratégie nationale pour la justice et finaliser les plans d'action global et	Mettre en œuvre la stratégie avec adoption du plan d'action prioritaire 2005-2007 par l'ensemble	Mettre en place et rendre fonctionnel un service statistique qui sera chargé entre autres de centraliser toute l'information du PSJ.	Poursuivre la mise en œuvre et publier le rapport d'exécution du PAP		Rapport d'évaluation de la stratégie

Synthèse programme CSRP

Objectifs clés	CSRP I – Actions préalables en gras	CSRP II Actions préalables en gras	CSRP III Déclencheurs en gras	CSRP IV Déclencheurs en gras	CSRP-V	Résultats de moyen terme/Indicateurs
----------------	-------------------------------------	------------------------------------	-------------------------------	------------------------------	--------	--------------------------------------

	<p>prioritaire</p> <p>Créer la commission Nationale de lutte contre la non transparence, la corruption et la concussion</p>	<p>des partenaires</p> <p>Pourvoir la Commission de moyens financiers pour les années 2005 et 2006, de locaux et nommer son Secrétaire général.</p>	<p>Démarrer l'instruction des cas reçus par la Commission Nationale de lutte contre la non transparence, la corruption et la concussion et organiser campagne de sensibilisation</p>	<p>Renforcer les activités de la Commission et publier rapport d'activité</p>		<p>La Commission est en mesure de recevoir formellement des requêtes Indicateurs d'activités de la Commission (nombre de cas reçus/traités)</p>
--	---	---	--	---	--	---

<p>B.2. Accroître l'accès à la justice et réduire les délais des procédures judiciaires</p>	<p>Effectuer l'étude et la validation du schéma directeur informatique</p>	<p>Valider les recommandations de l'étude sur l'informatisation des tribunaux et adopter un plan d'action issu de l'étude</p>	<p>Poursuivre la mise en œuvre du Schéma Directeur Informatique (SDI) et appliquer les recommandations validées pour l'informatisation des tribunaux</p>	<p>Généraliser l'informatisation des tribunaux</p>	<p>Renforcer l'informatisation des tribunaux</p>	<p>Augmentation du nombre de tribunaux informatisés</p>
	<p>Finaliser les TDR en</p>	<p>Finaliser les TDR en</p>	<p>Valider et démarrer la</p>	<p>Continuer la mise en</p>		<p>Réduction effective des</p>

Synthèse programme CSRP

Objectifs clés	CSRP I – Actions préalables en gras	CSRP II Actions préalables en gras	CSRP III Déclencheurs en gras	CSRP IV Déclencheurs en gras	CSRP-V	Résultats de moyen terme/Indicateurs
	vue d'effectuer un diagnostic des délais	vue d'effectuer un diagnostic des délais des	mise en oeuvre du plan d'actions pour accélérer	oeuvre du plan d'action et évaluer l'impact		délais de procédures dans certains services de la

Synthèse programme CSRP

Objectifs clés	CSRP I – Actions préalables en gras	CSRP II Actions préalables en gras	CSRP III Déclencheurs en gras	CSRP IV Déclencheurs en gras	CSRP-V	Résultats de moyen terme/Indicateurs
----------------	-------------------------------------	------------------------------------	-------------------------------	------------------------------	--------	--------------------------------------

B.3 ; Renforcer la gestion des ressources humaines et financières	Mettre en œuvre la stratégie de recrutement accordée avec le FMI dans le secteur.	Poursuivre la mise en œuvre la stratégie de recrutement accordée avec le FMI dans le secteur	Évaluer le plan de recrutement en cours et élaborer les plans de formation continue et recrutement des professionnels en fonction des besoins.	Mettre en œuvre le plan de recrutement et de formation continue		Nombre de personnels recrutés : - Magistrats : 119 - Greffiers en chef : 46 - Greffiers : 77 - Contrôleurs et Gardiens de l'Administration Pénitentiaire : 520 - Évaluateurs spécialisés et techniciens pour la DESPS : 104
	Accroître budget alloué à la justice et son taux d'exécution	Accroître le budget et le taux d'exécution	Consolider le budget et l'évaluation des dépenses		Augmentation du budget de la justice à % du budget de l'Etat et taux d'exécution supérieur à 95%	

V. LES GROUPES VULNERABLES⁶

Global : Améliorer la capacité des groupes vulnérables à recevoir des services sociaux et économiques et les protéger contre les risques qui peuvent réduire leur bien-être Augmenter l'accès aux instruments de gestion des risques et aux systèmes de protection sociale notamment pour les travailleurs ruraux, les personnes âgées, les handicapés, les sans emplois et les femmes au foyer.

A. Définir une stratégie permettant d'accroître l'accès des groupes vulnérables aux instruments de gestion des risques et des programmes de protection sociale)	Mettre en place un comité de pilotage national pour l'élaboration de la stratégie nationale de protection sociale (SNPS)	Faire adopter par le Gouvernement la stratégie nationale de protection sociale et son Plan d'Action	Inclure les axes stratégiques du SNPS dans la version finale du nouveau DSRP et inclure indicateurs de vulnérabilité	Inclure évaluation de la mise en œuvre dans le rapport d'avancement du DSRP	Inclure évaluation de la mise en œuvre dans le rapport d'avancement du DSRP	Une stratégie nationale de protection sociale est élaborée à travers un processus multisectoriel et participatif
	Elaborer une SNPS qui vise les groupes ciblés dans le DRSP, tels que : <input type="checkbox"/> Enfants et jeunes en situation de risque <input type="checkbox"/> Femmes en	Mettre en exécution les activités retenues dans le processus d'arbitrage budgétaire 2005	Organiser séminaires et ateliers de manière à disséminer la SPS	Renforcer l'appui institutionnel au dispositif de suivi & évaluation des programmes de la SNPS	Assurer mise à disposition des données statistiques sur la vulnérabilité : • Nouvelle carte de la pauvreté (DPS)	Les instruments de protection sociale et de gestion des risques sont étendus et diversifiés

⁶ The Key Objectives for PRSC-IV are aligned with the national social protection strategy and draft DSRP-II.

Synthèse programme CSRP

Objectifs clés	CSRP I – Actions préalables en gras	CSRP II Actions préalables en gras	CSRP III Déclencheurs en gras	CSRP IV Déclencheurs en gras	CSRP-V	Résultats de moyen terme/Indicateurs	
B. Renforcer les mécanismes d'allocation des ressources publiques vers les groupes vulnérables	<p>situation précaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Personnes âgées <input type="checkbox"/> Personnes handicapées <input type="checkbox"/> Personnes déplacées, victimes de conflits <input type="checkbox"/> Talibés <input type="checkbox"/> Travailleurs précaires, ruraux et de l'informel 	concernés	<ul style="list-style-type: none"> • Incorporation d'information sur les enfants handicapés dans les statistiques d'éducation 	<p>Elaborer les budgets sur une base programmatique (CSMT) dans au moins 2 sur 3 ministères clés du SNPS (MEFPDS, MSN, MEFPPOP)</p> <p>Mettre en place le système de suivi évaluation des mécanismes de transfert des ressources vers les groupes vulnérables piloté par le MEFPDS</p> <p>Préparer rapport sur les dépenses publiques effectuées pour le SNPS comme élément du Revue annuelle SNPS</p>	<p>Elaborer Loi de Finances 2008 pour les 3 ministères clés du SNPS (MEFPDS, MSN, MEFPPOP) avec budget par objectif et CSMT</p>	<p>Actions continues</p>	<p>Revue des dépenses publiques effectuée</p> <p>Part accrue des ressources budgétaires en direction des groupes vulnérables, y compris les fonds PPTTE.</p> <p>% des budgets des ministères (y compris les projets) qui vont directement vers les cibles et groupes vulnérables</p> <p>Taux de couverture des groupes vulnérables par les programmes publics</p>
	<p>Repertorier et évaluer les meilleures pratiques concernant les transferts directs de ressources budgétaires vers les groupes vulnérables</p> <p>Préparer et évaluer les meilleures pratiques et disséminer les résultats sur les meilleures pratiques y compris les transferts effectués sur budget de l'Etat</p> <p>Identifier les modifications nécessaires au cadre légal pour soutenir les meilleures pratiques des transferts financiers directs</p>	<p>Finaliser la revue des dépenses publiques sur les groupes vulnérables et valider par le comité de pilotage un plan d'action</p> <p>Préparer plaidoyer des meilleures pratiques et disséminer les résultats</p>	<p>Elaborer un plan d'action pour renforcer les mécanismes de transfert direct de ressources et incorporer les activités pertinentes dans le budget 2006 pour les ministères concernés</p>				
B. Reforme et renforcement des	Actualiser le profil de vulnérabilité et diffuser	Définir indicateurs de vulnérabilité dans le		Elaborer un nouveau un code général de la sécurité	Adopter nouveau code	Définitions et méthodologies de ciblage	

Synthèse programme CSRP

Objectifs clés	CSRP I – Actions préalables en gras	CSRP II Actions préalables en gras	CSRP III Déclencheurs en gras	CSRP IV Déclencheurs en gras	CSRP-V	Résultats de moyen terme/Indicateurs
----------------	-------------------------------------	------------------------------------	-------------------------------	------------------------------	--------	--------------------------------------

<p>systemes formels de la sécurité sociale</p>	<p>les résultats</p> <p>Elaborer un répertoire des méthodes de cibages et de suivi pour évaluer la situation des groupes vulnérables au cours du temps et leur vulnérabilité à des chocs exogènes</p>	<p>SNPS</p> <p>Produire un rapport annuel consolidé sur la prise en charge des groupes vulnérables dans les projets et programmes du DSRP</p>	<p>Démarrer le programme pilote de la protection sociale pour les routiers</p>	<p>social</p> <p>Organiser activités de sensibilisation de lutte contre l'évasion sociale</p> <p>Etendre le programme pilote de la protection sociale pour les routiers</p>	<p>Actions continues</p> <p>Entendre programme ver d'autres secteurs</p>	<p>de la vulnérabilité et des groupes vulnérables adoptées par les acteurs</p> <p>Les meilleures pratiques sont vulgarisées et appliquées</p> <p>Les informations et indicateurs sur la vulnérabilité sont inclus dans les rapports annuels du DSRP</p>
<p>C. Faciliter l'accès des groupes vulnérables aux services sociaux de base</p>	<p>Evaluer l'accessibilité des personnes handicapées aux services sociaux et économique de base</p>	<p>Démarrer la mise en œuvre des recommandations de l'étude sur l'accessibilité des personnes handicapées aux services sociaux et économique de base</p>	<p>Démarrer l'exécution le Programme de Réadaptation (pour les handicapés) à Base Communautaire dans 4 régions</p>	<p>Etendre l'exécution vers d'autres régions du programme RBC</p>	<p>Actions continues</p>	<p>Utilisation accrue des services de base par les groupes vulnérables. -% des enfants handicapés qui complètent le cycle primaire - # de familles bénéficiaires de programmes d'incitation à utilisation des SSF.</p>
<p>D. Prévention et gestion des risques majeurs et catastrophes</p>		<p>Identifier des actions prioritaires et des programmes d'incitation pour l'accès des groupes vulnérables aux services sociaux de base dans le contexte du SNPS</p>	<p>Adopter textes réglementaires pour mettre en place la plateforme nationale visant à harmoniser la gestion des risques majeurs et catastrophes</p>	<p>Mise en œuvre de la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes, PN-RRC</p> <p>Mener une étude de faisabilité d'alerte précoce</p>	<p>Mettre en œuvre plan d'action dérivé de</p>	<p>Les indicateurs synthétiques d'accès aux SSF sont améliorés dans les zones vulnérables</p>

Synthèse programme CSRP

Objectifs clés	CSRP I - Actions préalables en gras	CSRP II Actions préalables en gras	CSRP III Déclencheurs en gras	CSRP IV Déclencheurs en gras	CSRP-V	Résultats de moyen terme/Indicateurs
----------------	-------------------------------------	------------------------------------	-------------------------------	------------------------------	--------	--------------------------------------

E. Garantir un cadre légal équitable et adéquat aux groupes vulnérables	Identifier les lacunes dans le cadre légal et institutionnel en termes de protection des groupes vulnérables, notamment par rapport aux conventions internationales ratifiées par le Sénégal	Proposer les changements nécessaires/souhaités dans le cadre légal et institutionnel au Parlement	Poursuivre l'application des mesures d'amélioration du cadre légal	Appui au dispositif de suivi & évaluation des programmes de lutte contre la pauvreté	l'étude	Meilleur accès à la justice pour les groupes vulnérables (divorcées et veuves, personnes vivant avec le VIH-SIDA, handicapées, réfugiés et personnes déplacées, enfants en situation difficile, etc.).
	Adopter Décret portant organisation et fonctionnement du programme RBC	Elaborer Loi d'Orientation Social	Commencer la mise en œuvre des programmes pilotes pour fournir de l'assistance juridique aux groupes vulnérables	Mise en œuvre du programme RBC	Actions continues	Citoyens et institutions sont informés du nouveau cadre légal
		Préparer et poursuivre la campagne d'information sur les droits des groupes vulnérables dans les 11 régions	Transmettre Loi au parlement	Développer conception et vulgarisation des droits humains et notamment de la femme	Organiser campagne d'information et de sensibilisation	Nombre de campagnes (total et par région)
			Poursuivre les campagnes d'information	Exécuter le projet de lutte contre la traite et les pires formes de travail des enfants	Actions continues	
				Extension et renforcement des projets et programmes de lutte pour l'éradication du travail des enfants		